



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

## Label CURIOSITÉ 2022

Samedi 15 octobre 2022  
Bordeaux



## ENVIE D'ARCHI ?

### Participez au Label CURIOSITÉ 2022

## POUR QUI ?

Pour les curieux. Ceux qui apprécient simplement l'architecture  
Pour tous les autres qui aiment l'aventure

## POUR QUOI ?

Pour visiter des maisons en bois en Gironde  
Pour partager une aventure extraordinaire  
Pour dépasser le « j'aime / je n'aime pas » en exprimant son propre ressenti  
Pour décerner un prix grand public à une architecture locale de qualité

## CANDIDATEZ EN LIGNE !

Pour faire partie des 16 curieux sélectionnés pour décerner le Label CURIOSITE remplissez ce formulaire avant le **7 octobre 2022** et retournez-le à : [labelcuriosite@cauegironde.com](mailto:labelcuriosite@cauegironde.com) ou par courrier (cachet de la poste faisant foi) CAUE de la Gironde 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

**Si vous êtes sélectionné(e)\*, réservez votre journée du samedi 15 octobre 9h - 19h30\*\***

Au programme :

Voyage + visites de 5 maisons en bois + débat-délibération animé par le président du jury, architecte

\* IMPORTANT : les étudiants ET professionnels de l'architecture ne peuvent pas candidater et faire partie du jury

\*\* Les points de départ et d'arrivée de ce voyage de découverte se font à Bordeaux

### Renseignements et contact :

[labelcuriosite@cauegironde.com](mailto:labelcuriosite@cauegironde.com) - 05 56 97 81 89

CAUE de la Gironde : 283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux

[www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com)

Gironde  
**caue**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux  
Tel : 05 56 97 81 89  
[labelcuriosite@cauegironde.com](mailto:labelcuriosite@cauegironde.com)  
[www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com)



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

## Label CURIOSITÉ 2022

Samedi 15 octobre 2022  
Bordeaux



### Votre curiosité

Faites-nous part de votre motivation (intérêt) en quelques mots :

### Et Vous

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Ville de résidence :

Profession :

Âge :

Comment avez-vous entendu parler du Label CURIOSITÉ :

Internet

Amis

Presse

Autre

A l'occasion de cette journée, le CAUE réalise une vidéo destinée à promouvoir cet événement et à servir de mémoire visuelle du Label. Aussi durant toute la journée, deux vidéastes nous accompagnerons, en veillant à ne pas être trop « visibles ». En candidatant au Label CURIOSITE et en participant à cette journée, vous acceptez donc d'être filmé et interviewé sans aucune contrepartie de quelque sorte que ce soit.



# RÈGLEMENT

La 7<sup>e</sup> édition du Label CURIOSITÉ récompensera une réalisation architecturale girondine sur le thème « maisons en bois » parmi un panel de réalisations présélectionnées par le CAUE de la Gironde.

## Article 1 : COMPOSITION DU JURY

Le jury, présidé par un architecte, comprendra 16 jurés résidant en Gironde choisis par le CAUE de la Gironde parmi celles et ceux qui auront candidaté par mail à [labelcuriosite@cauegironde.com](mailto:labelcuriosite@cauegironde.com) ou par courrier à CAUE de la Gironde 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux, en précisant leurs motivations et sensibilité architecturale. Deux suppléants seront également désignés par le CAUE de la Gironde pour pallier une éventuelle défection de jurés. Les inscriptions sont gratuites et limitées. En cas d'annulation du Label CURIOSITE 2022 pour raison indépendante des organisateurs, un mail par juré sélectionné sera envoyé.

**IMPORTANT** : En raison de la nature de l'événement, le CAUE de la Gironde ne retiendra pas comme membre du jury les étudiants ET professionnels de l'architecture.

## Article 2 : DÉROULEMENT DU LABEL CURIOSITÉ

Les membres du jury et les suppléants visiteront cinq réalisations d'architecture contemporaine sélectionnées par le comité du CAUE de la Gironde, composé d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. Les visites seront organisées par le CAUE de la Gironde le samedi 15 octobre 2022 toute la journée. Le jury se réunira en fin de journée, dans un lieu choisi par l'organisateur, pour y débattre à huis clos et désigner le lauréat du label CURIOSITE.

## Article 3 : COMPOSITION DE LA CANDIDATURE

Les candidats au jury sont priés de compléter intégralement leur profil type et de l'envoyer accompagné du règlement signé par mail à : [labelcuriosite@cauegironde.com](mailto:labelcuriosite@cauegironde.com) ou par courrier à : CAUE de la Gironde, Label CURIOSITE 283 rue d'Ornano 33000 BORDEAUX avant le **7 octobre 2022 à 12h**, le cachet de la poste faisant foi.

## Article 4 : FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS

Les visites des cinq réalisations s'effectueront en groupe et en bus (pris en charge par le CAUE). Le samedi midi, les jurés apporteront leur pique-nique, dans l'esprit d'une auberge espagnole. Une collation sera offerte par le CAUE de la Gironde dans la fin d'après-midi.



# RÈGLEMENT (suite)

## Article 5 : INFORMATIONS JURIDIQUES

La participation au Label CURIOSITE implique l'acceptation d'être photographié ou filmé durant le temps du Label CURIOSITE. Une vidéo sera réalisée pendant la journée de visites, restituant l'évènement, et destinée à la communication du CAUE de la Gironde. De même, les jurés acceptent que leurs noms et leurs photos soient diffusés dans la presse ou tout autre support de communication matérialisé ou dématérialisé souhaité par les organisateurs.

Le jury délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents. La voix du président est prépondérante en cas d'égalité des voix. Il n'y a pas de classement ex-aequo pour la désignation du Label CURIOSITE. On ne peut être juré qu'une seule fois sur une période de cinq ans.

Le fait même de participer à l'opération Label CURIOSITE implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. Toute personne prenant part à cette opération renonce à tout recours sur les conditions de son organisation et de son déroulement, ainsi qu'à tout recours contre les décisions, y compris les résultats, du comité de sélection des réalisations ou du jury. Tout juré s'engage à un devoir de réserve et de confidentialité sur l'ensemble des débats et du vote. La participation au Label CURIOSITE ne saurait donner droit à aucune contrepartie, de quelque nature que ce soit. La responsabilité du CAUE de la Gironde ne saurait être engagée à l'occasion des déplacements et séjours individuels des jurés.

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com).

(Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles> )

Nom, prénom :

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Elodie Vouillon  
Directrice du CAUE de la Gironde